



Bilan Carbone LOCIE

En 2021, un atelier 'fresque du climat' a permis aux membres du LOCIE de se replonger dans les enjeux environnementaux et sociétaux liés aux émissions de gaz à effet de serre.

En 2021, le bilan des émissions de CO₂ équivalente au cours d'une année de fonctionnement 'représentative' du LOCIE a également été réalisé. L'année de référence choisie est 2019, et les résultats et perspectives sont les suivants :

1. Synthèse des résultats

La démarche a été basée sur la méthode ABC de l'ADEME. Dans ce cadre, le bilan prend en compte :

- L'énergie directement consommée par les bâtiments occupés,
- Les déplacements, eux-mêmes différenciés en déplacements domiciles-travail et déplacements en missions,
- Les intrants : papiers, cartons, équipements électroniques et informatiques, produits chimiques, etc.

Toutes les données ont été extraites dans les bases de données de gestion du laboratoire, de l'USMB ou du bâtiment Hélios, à l'exception des données de déplacements domicile travail, obtenues à partir d'une enquête anonyme réalisée auprès du personnel au cours du printemps 2021.

Tout d'abord, avec le périmètre adopté, le premier résultat de ce travail est un bilan de 172 tonnes de CO₂ équivalent sur l'année 2019 soit environ 2,5 tonnes de CO₂/personne/an en considérant 65 personnes travaillant au LOCIE. Pour rappel, en moyenne chaque français émet environ 10 tCO₂e/an, et l'objectif affiché par la Stratégie Nationale Bas Carbone est d'aller vers zéro émission nette en 2050, soit 2 tCO₂e/personne/an (toutes émissions confondues).

Les résultats principaux (ainsi que leur variabilité estimée) sont présentés dans les 2 graphes suivants. Le graphique de la figure 1, présente les quantités annuelles d'émission par postes. Sachant que le laboratoire a peu de levier d'action sur les consommations inhérentes au bâtiment Hélios et aux bâtiments de l'USMB, et sachant que les émissions liées aux intrants sont faibles, le principal levier d'action pour le LOCIE concerne les déplacements.

La figure 2 permet d'y voir plus clair sur ces émissions de 'Déplacement'. Ont été distinguées ici, les émissions liées au transport quotidien domicile-travail (extrapolées sur tout le personnel à partir des réponses obtenues, avec beaucoup de variabilité) et celles liées aux missions par avion, train ou voiture. Ce graphique permet d'identifier ici 2 grandes postes d'émission : le domicile-travail d'une part, et les missions en avion d'autre part.

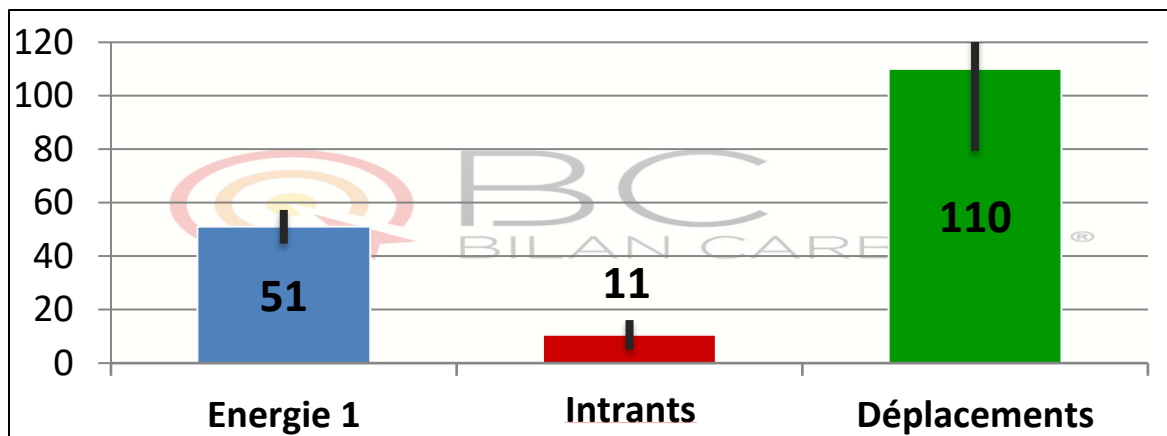


Fig1. Répartition des émissions par poste (en tonnes de CO₂ équivalent)

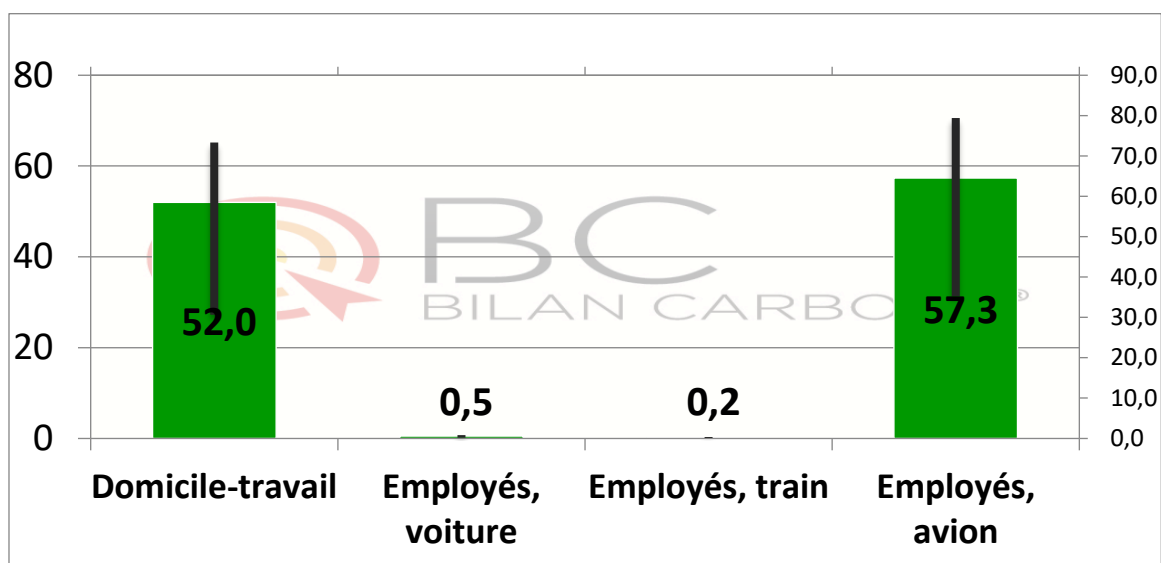


Fig2. Emissions liées aux déplacements (tCO₂e) : domicile-travail et différentes missions

2. Perspectives

Ces résultats ont permis d'engager une première discussion sur les possibles moyens de réduire les émissions GES du laboratoire.

Parmi les premières solutions mises sur la table : télétravail partiel, système de covoiturage en interne ou au sein de l'USMB, lien avec l'USMB pour l'offre de transport en commun, incitation pour réaliser des missions en train, réflexion sur le cas des missions lointaines, etc.

Les personnels du LOCIE dans son ensemble sont motivés par ce chantier et soutenus par la direction. Le LOCIE vise une réduction des émissions de 50% en 2030.

Une équipe se propose de travailler à la réalisation d'une charte d'engagement pour le laboratoire LOCIE au cours de l'année à venir.